

Mars 2020

**« Nous appelons les 150 membres de la Convention citoyenne à ne pas obéir au carcan institutionnel et politique de l'exécutif »**

C'est avec une grande attention que nous suivons les travaux des 150 citoyennes et citoyens tirés au sort pour la Convention citoyenne sur le climat. Lors de chaque session de travail, et entre les sessions, ils prouvent combien des citoyennes et citoyens informés et décidés à prendre au sérieux l'urgence climatique, et plus largement l'effondrement écologique que les scientifiques documentent, font preuve de bien plus de clairvoyance, sincérité et détermination que bon nombre de chefs d'Etat et de membres de gouvernements. Nous avons pu noter avec quelle fermeté ils ont indiqué à plusieurs reprises ne pas être convaincus par certaines propositions ou analyses qui leur ont été soumises (relance telle quelle de la taxe carbone, etc), malgré des incitations pressantes. Tout comme nous avons constaté la volonté de certain.e.s d'entre eux de toujours chercher à élargir les discussions aux inégalités sociales, au rôle nocif de certaines entreprises et certains secteurs économiques, ou encore aux conséquences climatiques du développement du commerce international ou de la finance.

Malgré le cadre relativement restreint posé par le Premier-Ministre et les nombreuses limites qu'on a tenté de leur imposer, les 150 tirés au sort ont jusqu'ici fait la démonstration qu'impliquer des citoyens ordinaires sur des enjeux politiques complexes est possible, passionnant et enrichissant. Compte-tenu de ce qu'ils ont démontré depuis l'installation de la convention citoyenne, nous leur faisons confiance pour ne pas être gagnés par une forme d'essoufflement et de résignation face à l'immensité de la tâche, aux pressions contraires qui s'exercent pour qu'ils réduisent leur ambition et à l'inertie institutionnelle à laquelle ils commencent à être confrontés. Nous espérons qu'ils ne laisseront pas le comité de gouvernance, les experts ou les juristes avec lesquels ils doivent composer, édulcorer leurs propositions. Nous les invitons à porter des exigences à la hauteur des enjeux en faisant fi des carcans imposés. C'est dans cette optique que nous nous leur soumettons, ainsi qu'au débat public, un ensemble de réflexions et propositions.

**« L'addition de petits pas ne permettra pas de contenir le réchauffement climatique : il faut s'affranchir des politiques productivistes et néolibérales actuelles »**

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

## ① Nos doutes initiaux ne sont pas dissipés

Nous avons publiquement indiqué en amont de l'installation de la Convention citoyenne le peu de crédit que nous apportions à la sincérité de cet exécutif en matière de lutte contre les dérèglements climatiques<sup>1</sup>. Nous craignions notamment qu'il se serve de la Convention citoyenne pour reporter à plus tard, encore et encore, les mesures urgentes qu'il aurait fallu prendre dans le cadre de la loi de finance 2020 votée en décembre 2019. Cela n'a pas manqué : alors qu'un rapport conjoint des ministères de l'économie et de la transition écologique a montré que 25 milliards de dépenses publiques annuelles étaient défavorables à l'environnement, le gouvernement et la majorité n'en ont pas tenu compte pour élaborer et voter le Budget 2020<sup>2</sup>.

### **Un gouvernement qui utilise la Convention citoyenne pour procrastiner**

Cette convention citoyenne a clairement été utilisée par l'exécutif et la majorité comme un moyen d'instaurer une nouvelle forme de procrastination : sous prétexte de donner la parole aux citoyens, l'exécutif et la majorité ont surtout cherché à gagner du temps et à (mal) masquer leur absence d'ambition et de bilan positif en matière climatique. Le gouvernement et la majorité ont reporté à plus tard toute mesure budgétaire ambitieuse en matière climatique ou écologique. Depuis presque trois ans, Emmanuel Macron et sa majorité nous ont habitué à de belles paroles – notamment prononcées loin de Paris – suivis de grandes diversions : des petits pas et beaucoup de grands renoncements. Nous perdons du temps alors que nous en manquons cruellement.

Emmanuel Macron et son gouvernement viennent d'ailleurs de montrer à la fois leur manque d'ambition climatique et le peu de considération réelle qu'ils accordent aux travaux de la Convention : alors qu'il est urgent de donner bien plus d'ambition aux politiques climatiques locales, régionales, nationales et européennes, comme le préconisent tous les rapports scientifiques en la matière, l'exécutif a décidé de revoir à la hausse ses émissions de CO<sub>2</sub> autorisées jusqu'en 2023. Dans le détail, le budget carbone 2019-2023 de la France augmente de 6%, passant de 398 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent moyen par an à 422 millions de tonnes. Le précédent budget carbone avait déjà été dépassé de 3,7 %. Sans même consulter ou tenir informée la Convention citoyenne sur le climat, l'exécutif a décidé de repousser à plus tard les politiques de réduction drastiques d'émissions de gaz à effet de serre dont nous avons besoin.

### **Emmanuel Macron s'impose comme le seul « filtre » en dernier ressort**

Si les 150 tirés au sort ont fait la démonstration de leurs capacités à ne pas se limiter à la vision étriquée du cadrage ministériel qui leur avait été transmis (« réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2030, par rapport à 1990 »)<sup>3</sup>, nos doutes initiaux ne sont pour autant pas dissipés : que va-t-il rester de ce travail, aussi fécond et approprié soit-il, lorsqu'il va être soumis au filtre politique d'un exécutif et d'une majorité qui ont fait la démonstration depuis presque trois ans qu'il était hors de question de prendre des mesures qui

## Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

remettent en question la puissance des lobbies, les pouvoirs et droits acquis des multinationales ou les règles qui organisent l'économie mondiale ? Emmanuel Macron s'était initialement engagé à faire en sorte que « ce qui sortira de cette convention [...] [soit] soumis sans filtre soit au vote du parlement soit à référendum soit à application réglementaire directe »<sup>4</sup>. On sait désormais que cet engagement ne sera pas tenu.

Le 10 janvier dernier, lors de son audition devant la Convention, Emmanuel Macron a clairement indiqué qu'il comptait bien jouer le rôle de « filtre » en dernier ressort, une fois que les propositions de la Convention seraient connues<sup>5</sup>. Cette volonté présidentielle auto-proclamée d'opérer le tri entre les mesures acceptables par le pouvoir et celles qui ne le seraient pas est à la fois absolument inacceptable sur le fond et complètement antinomique avec le fait de réunir une Convention citoyenne. Celle-ci tire en effet justement sa légitimité du débat raisonné entre citoyens libres et égaux et de leur délibération collective : par son annonce, Emmanuel Macron brise cette légitimité en réduisant la Convention à un nouveau *comité Théodule* dont les recommandations, ou certaines d'entre elles, pourraient être enterrées unilatéralement par sa seule décision.

### **Les 150 doivent ne doivent pas obéir au carcan institutionnel et politique de l'exécutif**

Au moment où la légitimité de ce Président de la République et de la fonction qu'il assume n'a jamais été aussi faible, les 150 tirés au sort doivent être soutenus lorsqu'ils refusent toute instrumentalisation de leur travail. Cette contribution d'Attac France a notamment pour fonction de dire combien nous dénonçons avec fermeté la

volonté manifeste de l'exécutif d'inciter les 150 membres de la Convention à réduire leurs ambitions et à se limiter à des propositions qui soient à la fois compatibles avec l'orientation idéologique d'Emmanuel Macron et avec le carcan institutionnel brandi par tous les conservateurs pour brider toute volonté transformatrice. Si notre système économique et financier est devenu insoutenable, c'est aussi parce qu'il s'appuie sur un conservatisme inébranlable des tenants de l'ordre économique et politique actuel.

Alors que la Convention doit remettre ses propositions début avril, nous espérons donc que ses membres ne vont pas anticiper et internaliser les contraintes posées par l'exécutif et le comité de gouvernance en charge de cette convention. Constaté qu'une lobbyiste de l'industrie et de la pollution, issue du groupe Eramet (groupe minier et métallurgique dans le nickel et le manganèse) et représentante du MEDEF au CESE, fait partie des 12 membres du comité de gouvernance n'est guère rassurant<sup>6</sup>. Nous appelons les membres de la convention à aller plus loin que l'objectif beaucoup trop limitatif et insuffisamment ambitieux qu'il leur a été assigné. Nous les encourageons ainsi à s'attaquer aux fondements de cette machine à réchauffer la planète qu'est notre insoutenable système économique et financier. Il ne saurait en effet y avoir de propositions à la hauteur du défi climatique qui ne s'attaquent pas aux racines de la crise climatique : transformer de fond en comble un modèle économique et social devenu insoutenable ne peut se réaliser avec des politiques économiques et financières constantes.

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

## ② Déverrouiller et déminer la transformation écologique de notre système économique

La Convention citoyenne sur le climat sera jugée sur sa capacité à rejeter une croyance dangereuse : l'addition d'actions individuelles et de mesures symboliques qui laissent inchangées le cœur des pratiques et politiques productivistes et néolibérales actuelles pourrait permettre de contenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C ou 2°C. Nous avons bien évidemment besoin de ces actions individuelles et expérimentations collectives locales pour à la fois s'acculturer à de nouvelles pratiques et dessiner ce que pourrait être le monde de demain, mais elles ne sauraient se substituer à une action déterminée des pouvoirs publics pour transformer notre insoutenable système économique. Pour déverrouiller et déclencher la transition, nous invitons donc les membres de la convention à prendre la pleine considération des trois défis majeurs suivants sans quoi une politique climatique serait vouée à rester marginale et aux effets limités. Si nous insistons sur ces trois défis, qui sont au cœur de l'action d'Attac France, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas d'autres mesures structurantes à prendre. Nous en mentionnons certaines dans la partie suivante.

### **A. Reprendre notre avenir énergétique des mains de la finance**

« Nos actionnaires, ce qu'ils veulent surtout assurer, c'est la durabilité de nos dividendes »<sup>7</sup>. Par cette déclaration récente, Patrick Pouyanné, le PDG de Total, a clairement posé les données du problème : les actionnaires, quels que soient leurs engagements individuels ou collectifs sont structurellement positionnés

pour toujours placer leur rémunération à un niveau de priorité supérieure à toute autre considération, notamment climatique. Il en va des actionnaires comme du système financier en général : sans reprise en main ferme et efficace par les pouvoirs publics, le système financier est ainsi organisé qu'il impose aux multinationales de l'énergie - et plus largement à l'ensemble des acteurs économiques impliquées dans des activités nocives - de poursuivre sans limite leurs investissements destructeurs de la planète : il assure ainsi une dépendance structurelle de l'économie aux ressources énergétiques fossiles.

A chaque fois qu'une multinationale de l'énergie a dû déprécier ses réserves exploitables – et donc ses revenus futurs – sa valorisation boursière s'est en effet effondrée d'autant. Il existe donc une obligation permanente entretenue par le système financier qui conduit les entreprises du secteur des énergies fossiles à toujours investir pour explorer et mettre en exploitation de nouveaux gisements. Ce lien inextricable entre le monde de la finance et les stratégies d'investissement des multinationales de l'énergie doit être démantelé. Il ne saurait y avoir de transition énergétique sans couper ce cordon ombilical : démanteler le pouvoir de nuisance des multinationales de l'énergie et leur reprendre le pouvoir de décider de l'avenir de notre système énergétique devrait être une tâche collective prioritaire. Voilà qui devrait guider l'action publique à moyen terme afin de pouvoir progressivement fermer le robinet des énergies fossiles. Agir sur le seul versant de la consommation, aussi important soit-il, ne saurait donc suffire.

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

**Quelques mesures à prendre pour réintroduire des limites physiques au cœur même du système financier :**

- ne plus investir d'argent public dans les infrastructures fossiles et ne plus soutenir, directement ou indirectement (garanties à l'export, etc), le secteur des énergies fossiles, notamment les multinationales Total, Engie, Technip, Vallourec, etc ;
- sortir des centaines de milliards d'euros investies dans les industries toxiques en commençant par s'assurer que le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) soit 100 % durable et solidaire, ainsi que le Livret A, ce qu'ils ne sont pas<sup>8</sup> ;
- s'assurer que l'ensemble des collectivités territoriales, banques publiques (CDC, BPI, etc), Banque de France, BCE etc désinvestissent des secteurs nocifs pour le climat ;
- Interdire les produits financiers dérivés et/ou indexés sur l'énergie devrait être une exigence pour qui veut obtenir des politiques climatiques à la hauteur des enjeux ;
- Retirer aux entreprises le droit d'explorer et d'exploiter n'importe quel nouveau gisement (interdiction de certaines techniques, régulations plus exigeantes sur la pollution de l'eau, des terres et de l'atmosphère, respect des droits des populations autochtones)

## **B. Choisir entre la libéralisation du commerce et le climat**

En éloignant les lieux de production des lieux de consommation, en multipliant les transports de pièces détachées et de produits finaux, en encourageant nos systèmes agricoles à être toujours plus

intensifs, en contribuant à l'augmentation de l'extraction de ressources naturelles, la croissance du commerce international est l'un des moteurs du réchauffement climatique. Les politiques de libéralisation du commerce et de l'investissement conduisent à affaiblir considérablement les normes écologiques et entravent les politiques de transition énergétique, faisant du droit commercial un droit supérieur au droit de l'environnement et au défi climatique. La capacité des Etats et des collectivités locales à soutenir le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires, et à mettre en œuvre des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques, sont sensiblement réduites.

Les mesures de protection de l'environnement sont en effet régulièrement contestées et invalidées au motif d'être une « restriction déguisée au commerce international ». De l'Ontario (Canada) à l'Inde, les dispositifs publics de soutien au développement des énergies renouvelables s'appuyant sur des filières locales (main d'oeuvre, matériaux locaux, etc) sont attaqués devant des tribunaux d'arbitrage (OMC, ISDS, etc) parce qu'ils sont jugés défavorables aux intérêts des entreprises multinationales<sup>9</sup>. Le droit à réguler des pouvoirs publics, qu'ils soient locaux ou nationales, est donc fortement limité, au détriment de la capacité à soutenir le déploiement des énergies renouvelables et à faciliter la relocalisation des activités économiques. Au contraire, les politiques de libéralisation des échanges et des capitaux aggravent le réchauffement climatique tandis que les émissions de gaz à effet de serre liées au transport maritime et à l'aviation civile ne sont pas couvertes par l'Accord de Paris.

Pourtant, l'Union européenne continue de négocier à tour de bras des accords de commerce et d'investissement avec des dizaines de pays autour de la planète. De

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

son côté, la France continue de les signer, les mettre en œuvre et/ou les ratifier : comme si l'on pouvait produire et commercer toujours plus de biens et de services sur une planète aux ressources naturelles limitées. Depuis mai 2017, Emmanuel Macron a ainsi accepté une mise en application provisoire du CETA, pourtant jugé non-compatible avec l'urgence climatique par les experts<sup>10</sup>, l'a soumis à ratification à l'Assemblée nationale, et il a également accepté que les accords avec le Japon, Singapour et le Vietnam soient finalisés, signés et votés au Parlement européen, et soient déjà ratifiés et appliqués pour leur versant commercial. En deux ans et demi, la France et l'UE ont donc contribué à approfondir une mondialisation commerciale et financière qui aggrave le réchauffement climatique et limite considérablement les capacités des pouvoirs publics à mener une politique de transition écologique qui soit à la hauteur des enjeux.

## Quelques mesures à prendre :

- Stopper l'application provisoire du CETA, jugé non climato-compatible, et ne pas le ratifier ;
- Construire une minorité de blocage à Bruxelles pour empêcher les négociations UE-Etats-Unis de se poursuivre et l'accord UE-Mercosur d'être finalisé par la Commission
- Engager la "re-régulation" du commerce international, dans l'optique d'interdire à terme toute importation en France de produits ayant un impact climatique disproportionné, notamment les produits agricoles et forestiers liés à la déforestation
- Engager la "re-régulation" des investissements des entreprises françaises et européennes dans les secteurs qui contribuent au

réchauffement climatique et à la déforestation

- Exiger une révision fondamentale de la logique commerciale de l'UE pour garantir la protection de la planète et les droits de tou·te·s ses habitant·e·s
- Oeuvrer au niveau européen pour faire sortir l'agriculture de l'OMC
- Faire appliquer la loi sur le devoir de vigilance et encourager la Commission européenne à rédiger une directive de même nature
- Instaurer une taxe kilométrique : pour inciter à la relocalisation des activités et à la baisse du commerce international (et donc des émissions de gaz à effets de serre), il faut obtenir une augmentation des coûts de transport des marchandises. Taxer un produit selon le nombre de kilomètres qu'il a effectué est une alternative aux droits de douane et permet d'atteindre l'objectif de façon coopérative. L'impératif écologique impose également de réfléchir à une taxe sur les kilobytes.

## C. S'affranchir de la pensée unique en matière climatique : la taxe carbone, la finance verte et l'innovation technologique ne sont pas la panacée

Alors que le réchauffement climatique, de par son caractère systémique, devrait ébranler nos certitudes, les institutions internationales, les économistes orthodoxes et de nombreux think tanks ont tous le même réflexe et la même certitude assénée avec force : il suffirait d'introduire un prix sur le carbone pour résoudre la question climatique. Les pollutions et les dégradations de l'environnement sont analysées comme des sous-produits des systèmes productifs qu'on pourrait « gérer » en développant un appareil technico-marchand (taxes, marchés de la pollution,

## **Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat**

incitations financières etc.) en mesure d'en limiter les effets et d'inciter les innovations technologiques adéquates. Le tout en minimisant les coûts pour le système productif mondial. Sans toucher à ses fondements.

En parallèle, les mêmes institutions et faiseurs d'opinion promettent qu'il suffirait d'un peu verdir le système financier pour financer la transition et la lutte contre les dérèglements climatiques. Sans doute est-ce la force de l'illusion financière que de laisser entendre que l'économie verte et la transition pourraient être mises en œuvre à l'aide de nouveaux dispositifs de marché, innovants bien sûr. Désormais, la finance pourrait être verte prétendent-ils, prenant souvent exemple sur le marché des obligations vertes. Ils oublient alors de préciser que ces nouveaux produits financiers supposés verts mais non régulés ont permis de financer la construction de mega-barrages, aéroports ou la rénovation de raffineries, et qu'ils ne sont pas vraiment verts<sup>11</sup>. Ce faisant, on essaie de nous faire croire qu'une goutte d'eau verte dans un océan de finance non verte serait de nature à changer fondamentalement la situation. Ce n'est pas le cas : à l'échelle mondiale, quand un dollar est investi dans les énergies renouvelables, toujours près de trois le sont dans les énergies fossiles, finançant ainsi le désastre climatique.

Sur le chemin de la transition, le piège de l'innovation technologique est immédiatement disposé à côté du piège de la pensée unique et du marché tout-puissant. Il ne s'agit pas d'affirmer ici que le marché et l'innovation, régulées et organisées, n'ont pas de rôle à jouer. Mais le piège consiste à leur donner les clefs de la transition écologique. Il consiste notamment à affirmer qu'il est, ou qu'il sera possible, à brève échéance, d'opérer un découplage absolu entre la croissance économique, qu'il s'agirait de maintenir ou

de retrouver, et le prélèvement sur les ressources naturelles, alors que toutes les données disponibles montrent le contraire. Il consiste enfin à penser que ces technologies, forcément vertes, vont émerger et se déployer dans le cadre économique actuel, sous réserve de quelques aménagements à la marge des marchés.

Le mythe d'une économie verte atteignable par une simple modification des prix des technologies disponibles, ou par des investissements massifs dans tel ou tel secteur, ne tient pas à l'examen des faits. Sans disqualifier le rôle que pourrait jouer une fiscalité écologique profondément sociale et redistributive, nous avons besoin d'un changement de paradigme bien plus vaste et de mesures d'une toute autre ambition en mesure d'enclencher une transition anti-extractiviste.

### **Quelques mesures à prendre :**

- Mettre fin aux exonérations de taxe carbone pour les pollueurs industriels, le transport aérien et maritime (kérosène, fioul lourd), les sites industriels soumis au marché carbone européen.
- Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises polluantes<sup>12</sup> : instaurer unilatéralement et immédiatement une taxe carbone complémentaire pour l'ensemble des sites industriels français soumis au marché carbone européen afin que chaque tonne de carbone relâchée soit taxée au niveau fixé par la trajectoire carbone.
- Taxer les transactions financières : cette taxe permettrait de lutter contre la spéculation, à l'origine des crises financières, et de lutter contre le réchauffement climatique dans les pays du Sud.

## Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

- Réguler le marché de la finance verte : mise en œuvre d'un standard européen qui soit garanti par le régulateur public ; exclusion de la certification de tous les acteurs économiques et financiers dont l'ensemble des activités ne soient pas soutenables ou en cours de transition : exclusion de tous les secteurs non soutenables ; transparence, vérification et sanction doivent être garantis par le régulateur ;
- Créer une nouvelle agence de notation pour encadrer la finance verte, financée par une taxe qui serait appliquée sur les transactions financières ne concernant pas des produits verts ;
- Rendre l'ensemble des marchés financiers climato-compatibles et ne pas se limiter à ce que la finance verte existe à la marge d'un secteur financier qui ne l'est pas ;
- Créer d'autres canaux de financements publics pour les acteurs économiques et institutionnels qui n'ont pas accès aux marchés financiers (financement de projets locaux, allant dans le sens de reterritorialisation, de la souveraineté alimentaire et énergétique, de la sobriété, de la démocratie locale) : doter une banque publique des moyens suffisants pour financer les investissements de long terme nécessaires à la transition écologique et la lutte contre les dérèglements climatiques, sans la rendre prisonnière des critères des politiques monétaires actuelles ni des critères de rentabilité à court terme des investisseurs privés.



**PRECISIONS** : nous avons directement appris auprès de membres de la Convention citoyenne, et cela nous a été confirmé par des journalistes, que des personnes du [comité de gouvernance](#) de la Convention leur avaient affirmé qu'Attac France avait refusé d'être auditionné, notamment sur la question du CETA et de la taxe carbone. C'est absolument inexact. Quelques jours à peine avant la 3ème session de la Convention (le 11 novembre pour le 16), nous avons été sollicités pour participer à un « speed dating » (sic), avec plus de 20 autres invités, pour six séquences de 20 min, afin d'être interrogés sur la Taxe sur les transactions financières. Prévenus au dernier moment, pour un WE chargé pour notre association, aucun de nos experts n'était disponible. Nous avons néanmoins transmis la demande à des partenaires sur ce sujet. Nous n'avons par contre jamais été sollicités pour intervenir sur le CETA et les accords de commerce, ni sur la fiscalité et la taxe carbone. Pas plus que sur un autre sujet.

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

## ③ Annexe : nos 14 mesures pour amorcer la transition écologique et sociale

Le réchauffement climatique puise sa source dans les politiques de concurrence généralisée, d'exploitation des ressources naturelles, de croissance sans limite qui contribuent par ailleurs à aggraver les inégalités sociales et à multiplier les injustices économiques et fiscales... L'industrialisation massive, la combustion des énergies fossiles – charbon, pétrole, gaz -, l'extraction exponentielle de minerais, l'agriculture industrielle et la déforestation ont fait exploser les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la pollution des océans, qui sont les deux principales sources du changement climatique. La globalisation économique et financière et la croissance accélérée de pays dits émergents qui empruntent la voie du développement productiviste et consumériste, accélèrent encore cette tendance. Depuis des années, alors que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme, les chefs d'État et PDG de multinationales se limitent à verdir leurs discours, tout en refusant de transformer en profondeur un système économique devenu proprement insoutenable. Plutôt que de faire payer les plus pauvres, des propositions existent qui permettraient, si elles étaient mises en oeuvre, d'orienter les politiques vers une réelle transition écologique. Attac porte 14 propositions concrètes pour lutter contre les dérèglements climatiques (propositions publiées en janvier 2019)<sup>13</sup> :

### 14 mesures pour amorcer la transition écologique



- 1 Mettre fin aux exonérations de taxe carbone** pour les pollueurs industriels, le transport aérien et maritime (kérosène, fioul lourd), les sites industriels soumis au marché carbone européen.
- 2 Garantir les lignes ferroviaires du quotidien**, rouvrir les gares et lignes permettant de réduire l'usage des véhicules individuels et développer le fret pour réduire le nombre de camions sur les routes.
- 3 Abandonner les 7 nouveaux projets d'autoroutes** (GCO, A69, etc) et basculer les financements sur les transports collectifs du quotidien et mobilités douces, notamment en milieu rural et péri-urbain.
- 4 Financer un vaste plan de rénovation et d'isolation des bâtiments** existants en mettant la priorité aux matériaux produits localement et/ou biosourcés et en privilégiant les ménages modestes touchés par la précarité énergétique.
- 5 Financer un vaste plan de création d'emplois publics** pour assurer la transition énergétique et écologique et assurer les droits des travailleurs touchés par cette transition.
- 6 Introduire un moratoire sur tout nouveau projet d'étalement urbain**, résidentiel ou commercial (centres commerciaux, GPI) afin de ne pas encourager de nouveaux déplacements et de mettre fin à l'artificialisation des terres.
- 7 Rapprocher les services publics et les activités économiques** des lieux d'habitation, notamment en milieu rural et péri-urbain et mettre en place une politique d'encadrement des loyers et du foncier.
- 8 Limiter l'utilisation des pesticides et des engrais** et mettre fin à l'agriculture industrielle pour la remplacer par une **agriculture paysanne** en développant l'emploi agricole, en réorientant les subventions vers le bio et local. Prescrire le bio et/ou local et la réduction des gaspillages dans la restauration collective.
- 9 Planifier la politique énergétique** afin d'**arrêter le nucléaire** le plus rapidement possible, de donner la priorité à la **sobriété énergétique** et au développement des **énergies renouvelables**.
- 10 Stopper immédiatement les investissements publics dans les énergies fossiles** (AFD, CDC, BEI, BERD, Banque Mondiale) et dans les fausses solutions technologiques qui visent à pérenniser le gaspillage.
- 11 Annuler les autorisations de forage** délivrées pour Total en Guyane et mettre fin au projet d'exploitation aurifère de la Montagne d'or.
- 12 Flécher réglementairement l'argent de l'épargne populaire** vers les seuls projets contribuant à la transition énergétique, écologique ou sociale.
- 13 Stopper l'application provisoire du CETA**, jugé non climato-compatible, et ne pas le ratifier.
- 14 Euvrer pour une politique climatique de l'UE plus ambitieuse**, en terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et de sobriété énergétique.

**Coordination** : Maxime Combes, avec des apports de Florence Lauzier, Geneviève Azam, Thomas Coutrot, Vincent Gay, etc.

# Contribution d'Attac France pour la Convention citoyenne pour le climat

<sup>1</sup> « C'est de la procrastination institutionnalisée », L'Obs, 18 juillet 2019

<sup>2</sup> Remise du rapport de l'IGF et du CGEDD sur le budget vert, 26 septembre 2019, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/remise-du-rapport-igf-et-du-cgedd-sur-budget-vert>

<sup>3</sup> Lettre de mission d'Edouard Philippe à la Convention citoyenne sur le climat, 2 juillet 2019, <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/wp-content/uploads/2019/09/lettre-de-mission.pdf>

<sup>4</sup> Conférence de presse à l'issue du Grand Débat national, 25 avril 2019, <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/04/25/conference-de-presse-grand-debat-national>

<sup>5</sup> Climat : filtrer sans filtre, la méthode Macron, Daniel Schneidermann, Arrêt sur images, <https://www.arretsurimages.net/chroniques/le-matinaute/climat-filtrer-sans-filtre-la-methode-macron>

<sup>6</sup> Composition du comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur le climat, <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/comite-gouvernance/>

<sup>7</sup> Climat: le PDG de Total juge le débat "trop manichéen", Ouest-France avec Afp, 14 janvier 2020, <https://www.ouest-france.fr/economie/climat-le-pdg-de-total-juge-le-debat-trop-manicheen-6689282>

<sup>8</sup> Voir la campagne “#PasAvecNotreArgent” menée par Attac France et 350.org à ce sujet : <https://france.attac.org/se-mobiliser/archives-campagnes/pasavecnotreargent/>

<sup>9</sup> Voir ce document pour quelques exemples : <https://static.mediapart.fr/files/2019/07/04/extraits-climat-v2019.pdf>

<sup>10</sup> L'impact de l'Accord Économique et Commercial Global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/ CETA) sur l'environnement, le climat et la santé - [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/09/rapport\\_de\\_la\\_commission\\_devaluation\\_du\\_ceta\\_-\\_08.09.2017.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/09/rapport_de_la_commission_devaluation_du_ceta_-_08.09.2017.pdf)

<sup>11</sup> La finance est-elle vraiment verte ?, Attac France, 2017, <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-d-attac-la-finance-verte-est-elle-vraiment-verte>

<sup>12</sup> Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées, Attac France, Décembre 2018, <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/basculer-la-fiscalite-carbone-sur-les-entreprises-les-plus-polluantes-et-jusqu>

<sup>13</sup> <https://france.attac.org/nos-idees/agir-pour-la-justice-sociale-et-ecologique/article/nos-propositions-pour-la-justice-fiscale-et-pour-la-transition-ecologique>